

" Informer ou périr.....Informer ou périr..... Informer ou périr..... "

ACTUALITE

POUR D'UNE AFFAIRE DE PORTABLE

Un père tue son fils.

Dans la journée d'hier, lundi 24 octobre, le quartier de Kouhounou Sétovi a été le lieu d'un drame. Un jeune homme de 20 ans a trouvé la mort des suites d'un coup de couteau donné par son propre géniteur. A l'origine de ce meurtre, une histoire de vol de portable.

Dans la vie, il se passe des choses si peu singulières, qu'elles bourdonnent dans les oreilles de ceux qui l'entendent. Au nombre de celles-ci se classe aisément l'affaire qui a coûté la vie au jeune Syssi âgé d'une vingtaine d'années.

Issu d'une famille disloquée depuis son enfance, Syssi vit avec son père, connu dans le quartier pour son alcoolisme. En réalité, le jeune homme est le fruit d'une union toujours contestée, et serait de ce même fait un enfant non désiré.

Ce passé si peu reluisant ne l'a pas empêché de se classer parmi les personnes de moralité douteuse. Enfant de la rue, il a fini par se faire embaucher par une famille et lui offre de modestes services moyennant de petits

sous. Quelques temps après son embauche, les membres de cette famille signalent la perte d'un portable. Syssi ne tarde pas à être soupçonné et attaqué. Il avoue son forfait et dévoile avoir cédé le portable volé à un prix dérisoire de deux mille cinq cent (2500) francs CFA. Sans trop tirer sur la ficelle, les propriétaires remboursent l'argent et rentrent en possession de leur bien. Mais la nouvelle continue son petit bonhomme de chemin et finit par échouer dans les oreilles du père de Syssi. Fou de rage, celui-ci estime que c'est un déshonneur pour sa famille. Il décide de régler son compte à son fils. Une fois ce dernier de retour à domicile, le père l'interpelle sur son comportement. Mais, Syssi le nargue et se retourne. Dans son intention criminelle, le papa prend un poignard et



La victime foudroyée par le coup à elle porté par son père.

lui assène de derrière dans le cou. Sans s'être défendu, Syssi tombe et rend l'âme quelques heures plus

tard. Saisie de l'affaire, la police met de la main sur le meurtrier, qui est actuellement en détention à la brigade

de Zogbo.

Déla fidèle TAMADAHO

COALITION CONTRE " LA CHERTÉ DE LA VIE " FACE À LA PRESSE, HIER

Le comité préparatoire explique le fondement de la marche du 26 octobre prochain.

(Des propositions constructives à l'endroit du gouvernement)

Dans une salle de conférence de la bourse du travail de Cotonou, le comité préparatoire de la coalition contre la cherté de la vie a expliqué clairement hier le fondement de la marche pacifique du mercredi 26 octobre 2005. Cette marche d'envergure a pour thème : " Les consommateurs béninois accusent ! "

Au-delà de la dénonciation, ce sera un tremplin pour des propositions constructives à faire aux autorités gouvernementales de notre pays. Le grand rassemblement aura lieu à la place de l'étoile rouge pour échouer au ministère

chargé de la planification et du développement en passant par la mosquée de cadjehoun, l'église Bon Pasteur et la place du souvenir.

Consciente qu'aucun développement durable n'est possible sans une consommation durable, cette coalition compte susciter un sursaut national en vue d'amener les autorités du pays à se pencher sur la situation sociale critique des consommateurs béninois. Pour Martin Assogba, c'est une cause commune qui nécessite qu'on soit nombreux pour cette marche. Par exemple, au niveau de l'alimentation, les prix des produits vivriers

locaux sont passés du double au triple.

Les femmes des marchés sont mêlées à l'initiative. Au sein de cette coalition, on peut citer plusieurs associations membres : Afjb, Cstb, Fonac, Cspib, Csa, Così, Synazeb, Rifonga, Unstb, Alcreer, Afac, Wildaf, Ldecb et autres. Des doléances seront faites dans une motion qui sera lue, après la marche. C'est une première action engagée par la coalition pour améliorer les conditions de vie des populations.

Ibrahim KODA

EXHORTATION À UNE PRÉSIDENTIELLE APAISÉE EN 2006

Eric Thomson et Claude Balogoun sortent un opus jeudi prochain.

A cinq mois des élections présidentielles de 2006 au Bénin, certains artistes se sont mobilisés pour chanter la paix. C'est important et utile de prendre une telle initiative pour toucher le cœur des béninois et surtout de les conscientiser pour la paix. Eric Thomson et Claude Balogoun se sont inspirés des archives pour faire parler successivement les grands responsables des institutions, les leaders d'opinion, les dignitaires religieux et autres, pour exhorter à la paix au Bénin. Ils prônent tous la paix, pardon, la tolérance, la non-violence, pour une présidentielle apaisée en 2006. C'est un travail formidable que Claude Balogoun a réalisé avec des images de grandes personnalités. Ce qui est épatant, c'est la cohérence des idées qui tiennent à cœur le devenir du pays. Parmi ces responsables d'institutions, leaders d'opinion, digni-

itaires religieux, on peut citer : les présidents Mathieu Kérékou, Nicéphore Dieudonné Soglo, Emile Derlin Zinsou, le Cardinal Bernardin Gantin, feu Monseigneur Isidore de Souza, l'imam Djamiou, Zannou Marcellin, Idji Antoine Kolawolé, Ali Zato, et autres. Ils avaient pour dénominateur commun : l'exhortation du peuple à la paix. Cet opus musical qui sera lancé au centre culturel chinois, jeudi prochain connaît la participa-

tion des artistes tel que : Kassim, Zoulé Sangaré, Eric Thomson, Vivi l'international pour ne citer que ceux-là. L'implication de Claude Balogoun a été d'une grande utilité afin de sortir un clip bien garni qui transcrit le message réel au peuple Béninois. Il convient que saluez cette initiative louable afin d'éviter de conduire le pays dans un bain de sang voire le chaos.

Ibrahim KODA

PROJET GAZODUC DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Le comité d'administration installé

Dans le cadre de la réalisation du projet Gazoduc de l'Afrique de l'ouest, le Palais des congrès de Cotonou abrite depuis hier, la réunion du comité des ministres. En prélude à cette réunion, le comité d'administration dudit projet a été installé. La cérémonie officielle de cette installation a été présidée par le Ministre béninois des Mines de l'Energie et de l'Hydraulique, Kamarou Fassassi, président du comité des ministres.

Venus du Ghana, du Nigeria, du Togo et du Bénin, les représentants du comité d'administration du projet Gazoduc se chargeront d'évaluer l'état d'avancement du projet. Une telle évaluation consistera à revoir les différentes actions menées jusque là dans le cadre de la mise en oeuvre du projet.

A l'issue d'une visite d'inspection, le Ministre des Mines de l'Energie et de l'Hydraulique, Kamarou Fassassi, président du comité des ministres, a déclaré que l'opération suit son cours, selon les prévisions. Les travaux de pose des tubes en mer ont commencé, a-t-il avancé à titre de preuve avant de témoigner de la bonne de chacun des états à respecter leurs engagements. Ces derniers s'activent à l'exécution des tâches préalables à la réalisation proprement dite du projet. Mais puisque le projet n'est pas à sa phase terminale, beaucoup

des travaux sont loin d'être entamés. Il s'agit d'une part de la formalisation des institutions prévues par le traité comme le comité des ministres, le conseil d'administration, le tribunal du Gazoduc, la commission de révision fiscale. D'autre part, l'adoption du règlement du gazoduc, la signature des règles de procédures, et la finalisation de la procédure d'acquisition des terres au Togo et au Ghana sont loin d'être une réalité. C'est pourquoi, au cours de la réunion des ministres, les questions qui relèvent de l'ordre de la compétence des états seront examinées. Ainsi, des pistes de solutions permettront aux acteurs de conduire à bon port le projet pour le bien être des populations de la sous région.

Déla Fidèle TAMADAHO

Le projet GAZODUC, qu'est-ce que c'est ?

Le projet Gazoduc vise à fournir du gaz naturel à moindre coût aux consommateurs du Bénin, du Nigeria, du Togo et du Ghana, pays concernés par le projet. Dans le cadre de la réalisation de ce projet, un permis de construire avait été délivré en avril dernier à la so-

ciété du gazoduc de l'Afrique de l'ouest. Cette société se chargera de fabriquer des tuyaux. Lesquels tuyaux seront recouverts de béton puis transportés à Téma au Ghana, en vue de la construction d'une centrale de fourniture du gaz naturel.

L'INFO SÛRE AU JOUR LE JOUR DANS VOTRE JOURNAL

L'Informateur